



VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

Comment concilier « développement économique, aménagement du territoire et gestion durable des ressources en eau et des milieux aquatiques » ? Telle est la question fondamentale qui guide la Commission Locale de l'Eau (CLE) dans ses travaux pour dessiner une politique de gestion de la ressource et des milieux aquatiques adaptée aux enjeux de notre territoire.

Aussi, fidèle à l'esprit de concertation qui l'anime, le bureau de la CLE souhaite aujourd'hui recueillir la contribution des acteurs et usagers de l'eau au processus d'élaboration d'une véritable politique de gestion intégrée de la ressource en eau. Pour ce faire, il vous propose un court sondage relatif aux enjeux de l'eau sur le bassin versant disponible sur le site internet de l'EPTB Saône et Doubs (www.eptb-saone-doubs.fr/tille).

La synthèse des enjeux principaux qui vous est proposée ici a donc pour objet de préparer et d'alimenter les travaux de la CLE. Nous émettons le vœu qu'elle contribue à améliorer la participation du plus grand nombre à la définition d'objectifs communs de gestion de l'eau ; qu'elle soit l'objet d'échanges entre les acteurs de l'eau et les usagers du territoire.

Michel LENOIR

Vice-Président délégué aux « ressources en eau »

Catherine LOUIS

Présidente de la Commission Locale de l'Eau

Charles BARRIERE

Vice-Président délégué au « cadre de vie - communication »

Didier REDOUTET

*Président du Comité de rivière de la Tille
Vice-Président délégué aux « milieux aquatiques »*

SAGE : un projet concerté de territoire

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est un outil de planification prospective, conçu de manière collective, sur un périmètre cohérent : le bassin versant. Son objectif principal est la recherche d'un équilibre durable entre la satisfaction des usages et la préservation des ressources en eau et des milieux aquatiques.

Les principaux enjeux relevés sur le bassin de la Tille consistent à :

1. reconquérir et préserver la qualité de la ressource en eau,
2. rétablir l'équilibre quantitatif entre la ressource en eau disponible dans le milieu et la demande pour les différents usages,
3. restaurer et préserver l'état des cours d'eau et des milieux associés,
4. intégrer les enjeux de l'eau dans les politiques d'aménagement du territoire.

La qualité des eaux souterraines et superficielles

La diversité des activités humaines présentes sur le territoire est à l'origine de pollutions qui affectent la qualité des eaux. Ces altérations ont pour conséquence de déclasser le bon état de nombreuses masses d'eau et menacent parfois l'exploitation de certains captages d'alimentation en eau potable.

EAUX SOUTERRAINES

La plaine alluviale se compose de sols aérés, poreux, propices au lessivage, à l'infiltration des intrants qui, avec les précipitations, ont tendance à rejoindre rapidement la nappe puis les cours d'eau. Les pollutions diffuses causent alors des difficultés à certains producteurs d'eau potable qui sont parfois contraints à des achats d'eau pour distribuer une eau conforme aux normes sanitaires.

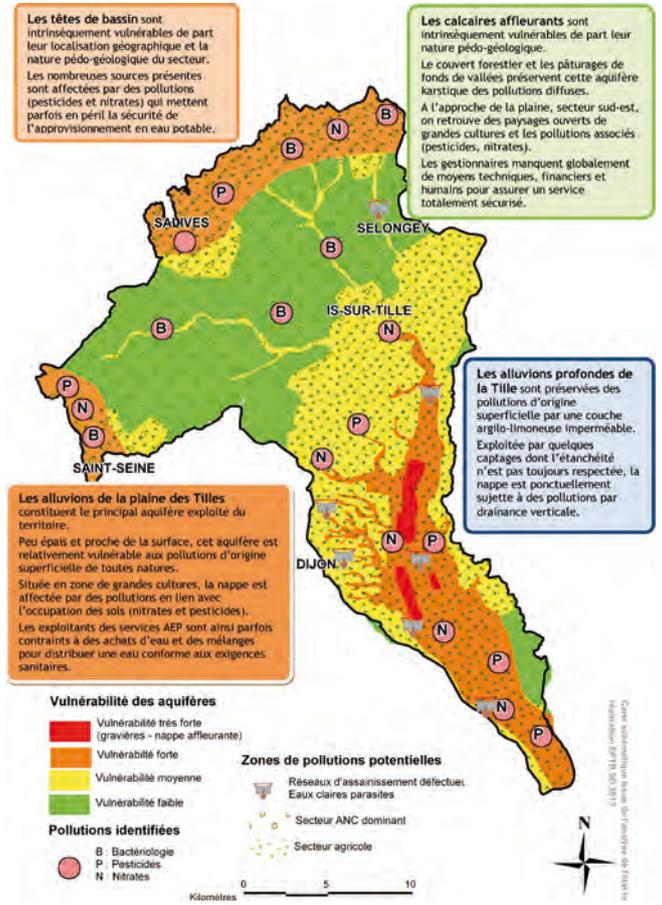
La nature karstique de l'aquifère des plateaux calcaires du seuil de Bourgogne lui confère une grande sensibilité aux pollutions. Ces pollutions qui affectent notamment les sources mettent parfois en péril la sécurité de l'approvisionnement en eau potable.

Enfin, la nappe profonde de la Tille est captive et protégée des pollutions superficielles par une couche d'argile limoneuse. Elle a toutefois une productivité limitée et une qualité parfois altérée (fer et manganèse) par la nature géochimique de l'aquifère des alluvions profondes.

EAUX SUPERFICIELLES

Dans les années 1980, les masses d'eau du bassin étaient dans un état que l'on qualifierait de « médiocre » voire de « mauvais ».

Aujourd'hui si l'état écologique de certains cours d'eau reste problématique, la perspective historique de l'amélioration de la qualité des eaux constitue un véritable motif d'espoir.



Diagnostic de la qualité des eaux souterraines

Cette situation s'est progressivement améliorée grâce notamment :

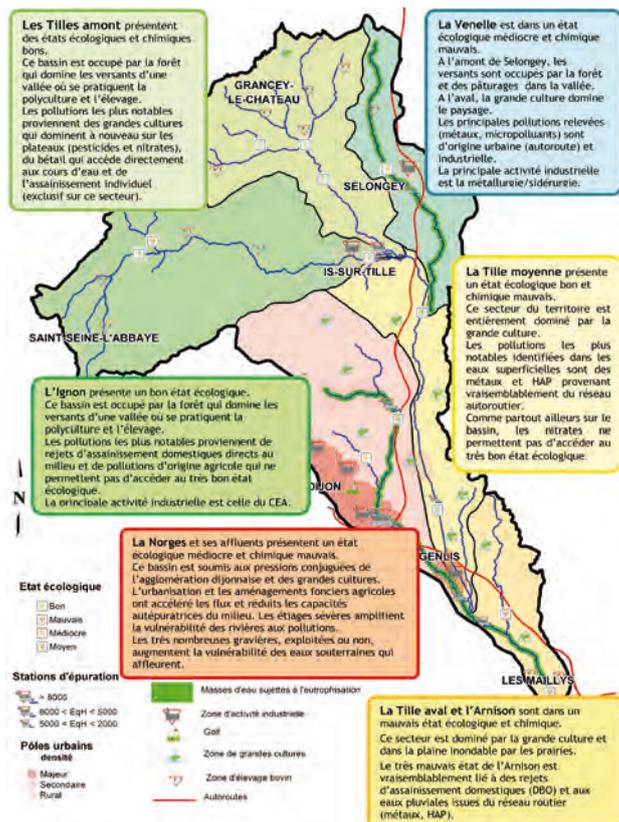
- à la prise de conscience collective de la nécessité de préserver la ressource en eau,
- aux efforts entrepris par la profession agricole pour protéger la ressource en eau,
- aux importants investissements consentis par les collectivités dans l'assainissement.

Malgré tout, les masses d'eau du bassin restent globalement en mauvais état chimique. Les principaux facteurs de ces déclassements, sont d'origine urbaine, industrielle et agricole.

Si les sources de ces pollutions sont multiples, la vulnérabilité des eaux aux pollutions est exacerbée par :

- les aménagements fonciers d'hier et d'aujourd'hui : assèchement des zones humides, suppression des haies bocagères, drainage des terres, etc.,
- la réduction des capacités auto-épuratrices des rivières par leur artificialisation,
- l'augmentation des surfaces imperméabilisées et la mauvaise gestion des eaux pluviales,
- les difficultés techniques et financières des plus petits services publics d'assainissement, etc.

> Diagnostic de la qualité des eaux superficielles



Le bassin de la Tille est régulièrement soumis, en raison de manques d'eau constatés dans les rivières, à une limitation ou à l'interdiction de certains usages. Rares sont les années où de telles mesures ne sont pas prises.

UN DÉSÉQUILIBRE QUANTITATIF AVÉRÉ

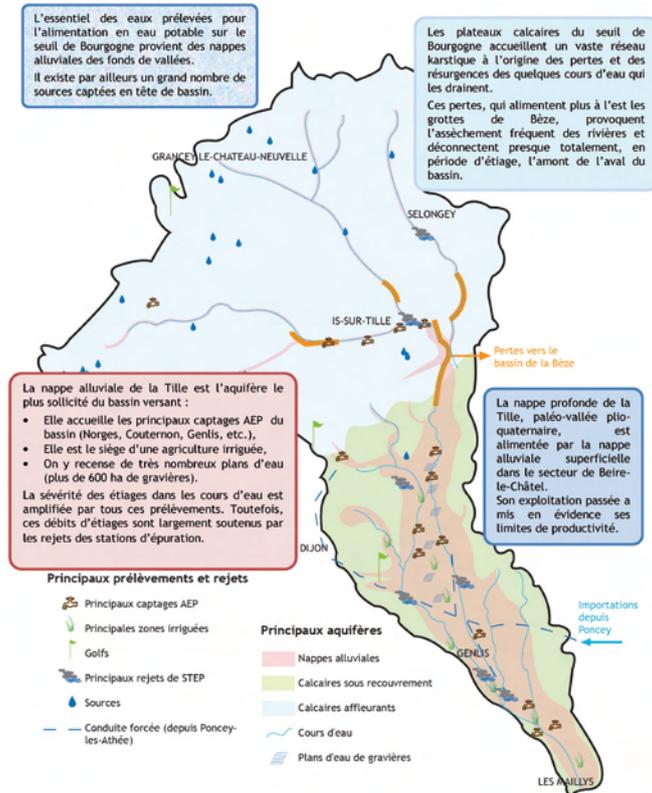
Le bassin versant de la Tille est naturellement très sensible aux étiages. Cette sensibilité particulière à la sécheresse est notamment due aux particularités géologiques du territoire.

- A l'amont du bassin, la présence d'un karst conduit à l'existence de plusieurs pertes dans le réseau de rivières souterraines.
- A l'aval, la nappe d'accompagnement des rivières est très perméable et donc très sensible à la sécheresse.

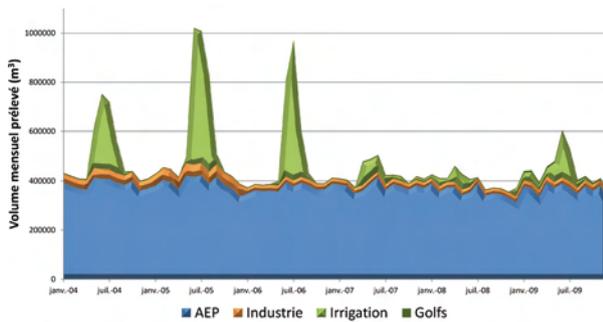
Il convient toutefois de noter que le déficit quantitatif est amplifié, notamment sur la plaine, par des prélèvements significatifs liés à nos différents usages de l'eau (alimentation en eau potable, irrigation, etc.).

Ainsi, en période estivale, si les assècs de la Tille à l'amont de Beire-le-Châtel sont surtout dus à des causes naturelles ; à l'aval, les usages de l'eau ne permettent pas toujours de restituer au milieu naturel un débit suffisant pour offrir des conditions écologiques satisfaisantes dans les rivières.

> Diagnostic quantitatif des usages de l'eau



UN ÉQUILIBRE À RECHERCHER ENTRE LA DEMANDE DES USAGERS ET LA DISPONIBILITÉ DE LA RESSOURCE

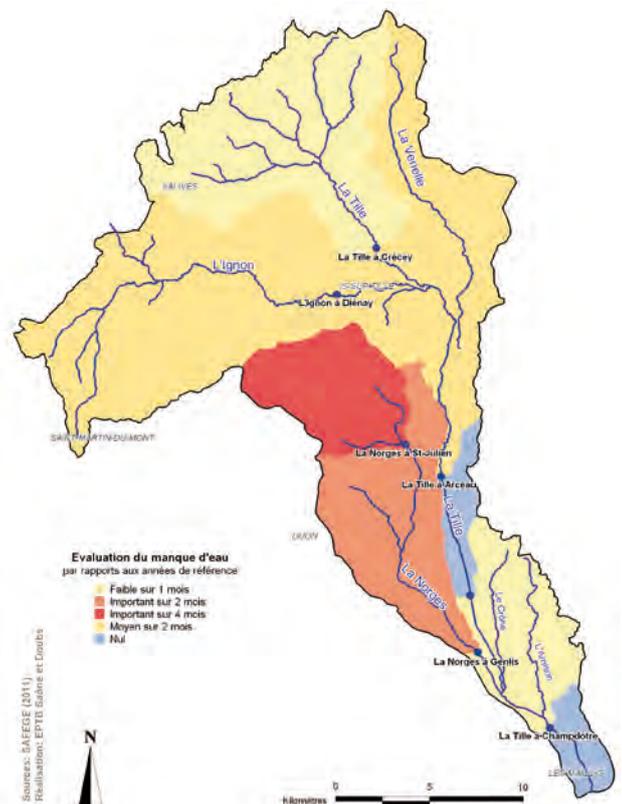


Évolution des prélèvements par usages

Sur le bassin de la Tille, environ 6,5 millions de m³ d'eau, tous usages confondus, sont prélevés en moyenne chaque année. Concernant l'eau potable, c'est environ 4,5 millions de m³ qui sont prélevés pour une consommation de 6,2 millions de m³. Le territoire n'est donc pas autosuffisant pour son alimentation en eau potable.

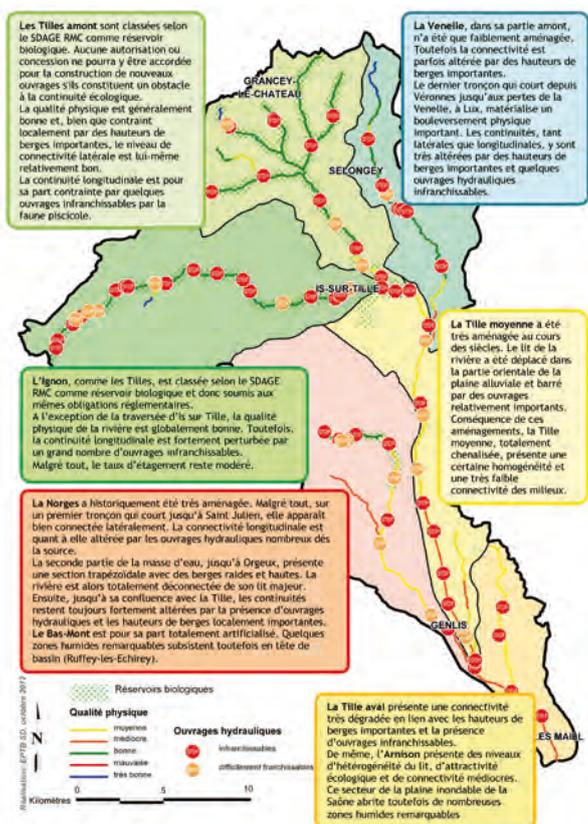
Par ailleurs, au regard des faibles débits d'étiage constatés dans les rivières, le territoire est en situation d'inadéquation entre la disponibilité de la ressource en eau dans le milieu naturel et les prélèvements destinés aux différents usages humains.

Enfin, l'augmentation des besoins en eau, du fait de l'urbanisation, du développement économique et de l'agriculture, couplée à des périodes de pénurie de plus en plus fréquentes liées au changement climatique, engendrent ou engendreront des tensions sur la disponibilité de la ressource en eau.



Évaluation du déficit quantitatif

L'aménagement séculaire des rivières du bassin de la Tille est à l'origine d'un réseau hydrographique complexe et très artificialisé. Ces aménagements d'hier se sont le plus souvent limités à des approches hydrauliques qui ont altéré le fonctionnement écologique des cours d'eau.



Diagnostic de la qualité physique et de la continuité écologique des rivières

DES RIVIÈRES TRÈS ARTIFICIALISÉES

Naturellement, une rivière est un système en équilibre dynamique, avec alternativement des phénomènes de transports et de dépôts de sédiments qui façonnent la forme des cours d'eau. Le maintien de cette diversité morphologique présente un intérêt non seulement pour la faune et la flore mais aussi pour la collectivité par les services environnementaux qu'elle fournit : régulation hydraulique, épuration des eaux, cadre de vie, etc.

Sur le bassin de la Tille, de nombreuses rivières ont été curées et recalibrées. Ces altérations sont préjudiciables à l'écologie générale des milieux aquatiques.

- La chenalisation de certains tronçons de rivières particulièrement dégradés a induit une déconnexion du lit mineur et du lit majeur des cours d'eau.
- L'absence locale de ripisylve associée à l'enfoncement du lit de certains cours d'eau occasionne fréquemment des phénomènes d'érosion et de déstabilisation des berges.

DES OBSTACLES À LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

Nos cours d'eau ont historiquement été favorables à l'exploitation de l'énergie hydraulique et donc à l'implantation de moulins et barrages dont la plupart a aujourd'hui perdu son utilité originelle.

Si certains de ces barrages participent de la bonne qualité du cadre de vie et incarnent encore l'histoire de l'utilisation domestique de la rivière, les défauts de gestion et d'entretien peuvent avoir des conséquences importantes : modification des écoulements, immobilisation des sédiments, condamnation de la mobilité des espèces piscicoles sont les perturbations les plus fréquemment observées.

Les enjeux de l'eau et l'aménagement du territoire

Les causes de la dégradation de la ressource en eau et des milieux naturels sont nombreuses et leurs effets sont parfois difficilement quantifiables. Protection contre les inondations, assainissement des terres riveraines, remembrements, extractions de matériaux alluvionnaires dans le lit des cours d'eau, etc. sont autant de pratiques parfois révolues ou remises en cause dont l'incidence et les stigmates affectent la qualité de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

Aujourd'hui, la prise en compte du développement durable dans les politiques publiques est devenue une obligation. L'exercice de la planification (document d'urbanisme, schéma départemental des carrières, etc.) doit donc pleinement intégrer les enjeux de la préservation de l'environnement dont la gestion de l'eau et des milieux aquatiques est une composante majeure.

CONTACT : EPTB Saône et Doubs - Délégation d'Is-sur-Tille
 4 allée Jean Moulin - 21120 IS-SUR-TILLE
 03 80 95 30 16 / julien.moreau@eptb-saone-doubs.fr